Séance du 03/06/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 214
Dossier : 190414

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 24/05/2019
Compte rendu affiché le : 04/06/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour jusqu'à la question n° 65 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY (présente jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER (présent à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour)

Absents-Excusés :
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à M. Jacques FRESSINET) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :
M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 03/06/2019

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 214
Dossier : 190414

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation.

□ Rappel et Références :
Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité affirmer le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ Motivation et Opportunité :
Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ Contenu :
1 - Fonctionnement :

Nom	Montant de la subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Loire (ADPEP 42)	50.000,00 €	60.000,00€
TOTAL.....	**50.000,00 €**	**60.000,00 €**

2 - Aide aux projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Centre social de la Vivaraize	Jardin partagé	1.000,00 €
Fédération des centres sociaux	Assemblée générale et 50 ans de l'association	1.000,00 €
Comité d'animation pour tous du parc de Montaud	Collectif habitants	350,00 €
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Loire (ADPEP 42)	Ludothèque La Jarjille	1.000,00 €
	VIE ASSOCIATIVE - Centre de loisirs Coquelicots - Accueil enfants autistes	5.000,00 €
	TOTAL.....	**8.350,00 €**

3 - Ciné Plein Air :

Nom	Subvention 2019 proposée
Centre social de Solaure - La Jomayère	2.000,00 €
Espace Sisley	2.000,00 €
Centre social de la Vivaraize	2.000,00 €
Association des centres sociaux de la Rivière et de Valbenoite Centre 2	2.000,00 €
Centre social le Colibri	2.000,00 €
Centre social de Terrenoire - l'Arlequin	2.000,00 €
Centre social de Monthieu Montplaisir	2.000,00 €

Le Babet	2.000,00 €
Amicale Laïque Chapelon	2.000,00 €
Collectif Vivre ensemble à Montreynaud	2.000,00 €
TOTAL.....	**20.000,00 €**

4 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Comité d'animation pour tous du parc de Montaud	DPSCM : Insertion Jeunes	2.000,00 €
	DPSCM : Collectif Jeunes 16/20 ans	2.000,00 €
	DPSCM : Chantiers citoyens pour l'accès loisirs 12/17 ans	2.000,00 €
Amicale Laïque Chapelon	DPSCM : Déscolarisation, si on en parlait ?	1.000,00 €
	DPSCM : Vivre ensemble, une force	2.500,00 €
	DPSCM : Chantons St Etienne, Trajectoire	1.500,00 €
TOTAL		**11.000,00 €**

5 - Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Centre social de Monthieu Montplaisir	EDUC - ALP 2019/2020	11.380,00 €
Centre Loisirs et Vacances	EDUC - ALP 2019/2020	7.955,00 €
Amicale Laïque Chapelon	EDUC - ALP 2019/2020	21.200,00 €
Centre social de Terrenoire l'Arlequin	EDUC - ALP 2019/2020	8.056,00 €
Association des centres sociaux de la Rivière et de Valbenoite Centre 2	EDUC - ALP 2019/2020 Espace Social Valbenoite	7.676,00 €
	EDUC - ALP 2019/2020 Centre social La Rivière	8.432,00 €
Maison de Quartier du Soleil	EDUC - ALP 2019/2020	8.368,00 €
Maison du Crêt de Roc	EDUC - ALP 2019/2020	7.322,00 €
Comité d'animation pour tous du parc de Montaud	EDUC - ALP 2019/2020	8.722,00 €
Centre social de la Vivaraize	EDUC - ALP 2019/2020	10.681,00 €
Centre social de Solaure La Jomayère	EDUC - ALP 2019/2020	19.361,00 €
Centre Social le Colibri	EDUC - ALP 2019/2020	4.586,00 €
Les Francas	EDUC - ALP 2019/2020	7.005,00 €
Amicale Laïque de Côte-Chaude	EDUC - ALP 2019/2020	4.892,00 €
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Loire (ADPEP 42)	EDUC - ALP 2019/2020	19.882,00 €
	EDUC -ALP 2018/2019	5.814,00 €
Espace Boris Vian	EDUC - ALP 2019/2020	29.967,00 €
	EDUC - ALP 2018/2019	1.000,00 €
	TOTAL.....	**192.299,00 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 291.649,00 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	291.649,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :
Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 291.649,00 €,
- approuver la convention financière 2019 avec Les Francas,
- approuver les avenants suivants :
. avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Loire ADPEP 42,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du du 26 novembre 2018 avec Le Centre de Loisirs et Vacances,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre social de Terrenoire - l'Arlequin ,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec Le Babet ,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Association des centres sociaux de la Rivière et de Valbenoite Centre 2,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Chapelon,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de Monthieu Montplaisir,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de Solaure - La Jomayère,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de la Vivaraize,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Espace Sisley ,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du du 26 novembre 2018 avec La Maison de Quartier du Soleil,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laique de Côte-Chaude,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du du 26 novembre 2018 avec l'Espace Boris Vian,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social Le Colibri,
. avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du du 26 novembre 2018 avec La Maison du Crêt de Roc,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention et ces avenants ainsi que les actes de gestion s'y rapportant dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 Chapitre 65 - Article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Siham LABICH**